

*Initiatives ministérielles*

Voyons voir. J'ai parlé du ministre des Travaux publics et du ministre des Pêches. Et que dire du ministre de l'Environnement qui, à l'heure actuelle, est probablement mort de peur dans son bureau parce que nous savons ce qui s'est passé. Le 10 mars 1990, il s'est mis le pied dedans quand il m'a écrit que: «Les conditions du PEEE ont été pleinement satisfaites en ce qui concerne cette proposition.» Or, en février 1990, quelques jours avant qu'il n'écrive cette lettre, Environnement Canada avait affirmé au BFEEE que «l'examen des effets cumulatifs n'avait pas donné de résultats satisfaisants en ce qui le concernait.»

Or, c'est son ministère. Les ministres sont censés défendre leur ministère. On ne dit pas tout ce qui se passe au Cabinet. Les promoteurs viennent de Calgary, de Londres et de Houston et disent qu'ils attendent. Qu'on n'a qu'à leur donner les fonds, qu'à oublier les électeurs, les contribuables. Qu'à aller à l'hôtel de la Monnaie et à leur donner 1,5 milliard de dollars. D'ailleurs, qui sommes-nous? Joe Ghiz et le premier ministre McKenna tremblent de peur. Qu'en est-il des pêches qui représentent environ 100 millions de dollars par an? Nous savons tout le tort qu'ont fait l'incompétence, la négligence et le manque d'intérêt des politiciens de la côte est. La même chose est en train de se produire sur la côte ouest. Nous savons ce qui est arrivé aux Grands Lacs. Nous connaissons l'affaire Tioxide et savons ce qui est arrivé dans le golfe du Saint-Laurent et le Saint-Laurent.

Et la pêche au homard? La pêche au poisson de fond? La migration des invertébrés, dans les deux sens? L'inquiétude au sujet du ralentissement de deux jours dans le mouvement des glaces est lié à la température. Cela n'est pas dû à un quelconque savant farfelu. C'est basé sur des données scientifiques, examinées par des pairs. Pas sur toutes ces balivernes qu'on veut nous faire avaler. Pas sur cette invention concoctée par le Cabinet.

Ce genre d'approche va rendre les tribunaux furieux, extrêmement furieux. Il faut maintenant voir la Loi sur les évaluations environnementales dans cette perspective. Les gens qui se préoccupent d'environnement et de développement durable savent maintenant que ce que vise le gouvernement, c'est manipuler la nouvelle Loi sur les évaluations environnementales pour des raisons basées sur des politiques, comme en témoigne sa conduite aujourd'hui.

Les chances pour que les libéraux parlent jamais en faveur la Loi sur les évaluations environnementales sont nulles aujourd'hui. Elles sont nulles parce c'est faire preuve de lâcheté que de prendre la parole à la Chambre sans défendre des lois qui sont adoptées ici.

Ce ne sont pas des balivernes du genre «Cela, va aider nos électeurs. Cela va favoriser le tourisme et nous allons pouvoir transporter nos pommes de terre plus rapidement. Ça va être super!» qui vont arranger les choses. Des études ont été menées dans tous ces secteurs, études qui n'ont jamais pu être examinées par une commission d'examen public en vertu d'une loi fédérale. Ceux qui parcourent les Maritimes en disant «Mais, il y a eu une évaluation environnementale» devraient ajouter: «Et on l'a rejetée du revers de la main.» Personne ne semble s'en soucier et ça m'exaspère.

Trois ministres ont abandonné la partie et le ministre de l'Environnement a jeté l'éponge et s'est réfugié dans son bureau en courant. Voici le message du ministre des Pêches et des Océans aux pêcheurs: «Si vous n'aimez pas cela, dites-le-moi et j'arrête tout.» Or, les pêcheurs expriment leur mécontentement, mais le ministre n'en fera rien. Le ministre des Travaux publics, sous l'effet de son penchant pour les sociétés que seule une défaite électorale semble pouvoir guérir, a été amené à approuver ce projet et à le présenter à la Chambre. C'est vraiment une honte nationale.

Comment les puissances de l'argent s'y sont-elles prises? Il s'agit d'un plan très primitif et je vais vous en faire brièvement la démonstration. Premièrement, vous vous mettez à la recherche d'un projet jouissant d'une certaine faveur du public mais sans en donner une idée trop claire, surtout en ce qui concerne le coût et les solutions de rechange. Deuxièmement, vous choisissez une poignée de porte-parole donnant l'impression de représenter des groupes importants qui risquent d'être touchés par le projet et vous leur graissez la patte. Troisièmement, vous vous assurez que les contribuables paient la note au complet, y compris celle de l'abandon du projet. Cela s'est fait sur une grande échelle dans le cas présent.

La seule consolation dans tout cela c'est que nous sommes déjà passés par là dans cette Chambre au milieu des années 60. C'est en 1966 que les deux côtés avaient commencé à poser les premiers jalons pour ce fameux projet qui fut finalement abandonné. Les crédits avaient déjà été votés, les terrains expropriés, etc.

Nous savons que ce genre de choses a tendance à se reproduire. Nous savons que depuis plus d'un siècle des